Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Formulaire administratif
Spécificités par direction (version simplifiée)

Information générale	
DIRECTION :	DPD Coordination des programmes spécialisés en réadaptation externe en DP et cliniques médicales spécialisées
POINT DE SERVICE, INSTALLATION OU TERRITOIRE :	Toutes la Montérégie
GESTIONNAIRE :	Caroline Blais

Niveau d'implication 1	***Détection des indices de vulnérabilité au suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Tous les employés, médecins, stagiaires et bénévoles du secteur, formés ou non en prévention du suicide Gestionnaires, préposés, agentes admin, ergothérapeutes, physiothérapeutes, tech en éducation spécialisée, psychologues, travailleurs sociaux, tech en physiothérapie, kinésilogues, orthophoniste, audiologiste, nutritionnistes, médecins, stagiaires.
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Suite à la détection d'indices de vulnérabilité chez un usager, il est nécessaire de le référer à un intervenant habileté à faire le repérage. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder au repérage, veuillez référer l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE

Niveau d'implication 2	***Repérage du risque suicidaire***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Soutiens cliniques, éducateurs spécialisés et cliniciens formés de niveau 4.
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Lorsque le repérage du risque suicidaire est positif, il est nécessaire de référer l'usager à un intervenant habileté à faire l'intervention complète. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder à l'intervention complète dans les délais requis (selon les mesures de protection requises), veuillez orienter, recommander ou accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE, sinon le 911

Niveau d'implication 3	***Intervention complète en prévention du suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLE :	TS, psychologues
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à cette section ne sont pas en mesure d'effectuer le type de suivi requis (suivi courte durée ou suivi étroit), il demeure essentiel d'accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE, sinon le 911

Autres informations à spécifier
Nous avons mis en place notre propre protocole, par site, compte tenu que plusieurs équipes de la coordination se déplacent sur tout le territoire. Ainsi, chaque site s'est doté d'une liste d'intervenants formés (repérage et intervention)

avec leur horaire habituel de travail et leurs coordonnées pour faciliter la prise de contact en cas de besoin. Ces informations ont été diffusées et coordonnées avec les équipes cohabitant sur les divers sites. Les listes à jour sont dans ce répertoire N:\DPD\Intervenants\1-CRISE SUICIDAIRE. Une communauté de pratique a été mise en place. Elle tient 2 rencontre par année pour tirer des leçons apprises et s'assurer du maintien des connaissances et compétences.

Signatures	
NOM (EN LETTRE MOULÉES) :	Caroline Blais
SIGNATURE :	X  Gestionnaire responsable Signé par : 4ad0d9c2-04f1-4b78-b7cf-d13f420bb164